

## **Conditions Générales du programme de parrainage MSC Croisières**

### **1. Durée du programme**

Le programme de parrainage MSC Croisières est valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026 inclus.

MSC Croisières se réserve le droit de retirer, suspendre, modifier ou annuler à tout moment, sans préavis, le présent programme et/ou l'un quelconque de ses termes et conditions, notamment en cas de fraude, d'abus ou d'événements indépendants de sa volonté, ou de la prolonger en cas d'ajustement commercial.

### **2. Définitions**

Le Parrain : tout client titulaire d'une carte MSC Voyagers Club ayant voyagé avec MSC Croisières au cours des trois (3) dernières années.

Le Filleul : toute personne n'ayant pas voyagé avec MSC Croisières au cours des cinq (5) dernières années précédant la date de la réservation.

### **3. Modalités de participation**

Le Filleul doit, via le formulaire en ligne disponible sur la page dédiée « *Programme de Parrainage* », faire une demande d'inscription au programme. Une fois l'inscription validée, le Filleul recevra un code personnel de parrainage par mail.

Le Parrain pourra faire bénéficier du programme de parrainage un maximum de dix (10) filleuls au cours de l'année 2026.

Le Filleul devra impérativement indiquer son code personnel :

- Soit en contactant le Centre de Contacts Clients MSC au 01 70 74 00 55
- Soit en effectuant sa réservation sur le site internet [www.msccroisieres.fr](http://www.msccroisieres.fr)

Les réservations effectuées avant la demande d'adhésion du Filleul au programme ne pourront pas bénéficier du dispositif.

### **4. Avantages accordés au Filleul**

Le Filleul bénéficie d'une réduction de 5 % sur le prix de la cabine (hors taxes portuaires et frais liés à la présence d'enfants) pour toute croisière dont le départ est prévu entre le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et le 31 décembre 2026, à l'exclusion des croisières suivantes :

- les croisières « Tour du Monde »,
- les croisières proposées au tarif « Holiday Breaks »,
- les croisières de dernière minute au tarif « Prêt-à-Embarquer »,
- et sous réserve de disponibilité des cabines au moment de la réservation.

Cette réduction n'est pas cumulable avec :

- les tarifs négociés pour les groupes, entreprises, comités d'entreprise ou partenaires,
- les opérations promotionnelles exclusives,
- les offres nominatives ou non transférables.

## **5. Avantages accordés au Parrain**

Pour chaque réservation confirmée par un Filleul avec application de la réduction de 5 %, le Parrain reçoit un crédit à bord (« SBC ») de 150 € valable deux ans à compter de la date d'embarquement du Filleul et utilisable lors d'une future croisière MSC.

Le Parrain pourra cumuler jusqu'à trois (3) crédits maximum, soit un total de 450 € de SBC par nouvelle réservation.

Pour en bénéficier, le Parrain devra contacter le Centre de Contacts Clients puis :

- mentionner son code personnel de parrainage, et
- indiquer le nombre de crédits qu'il souhaite utiliser lors de sa nouvelle réservation.

Les SBC sont valables exclusivement sur la prochaine croisière du Parrain et ne sont ni échangeables ni remboursables.

MSC préviendra le parrain de l'obtention de ses crédits à bord de façon régulière.

## **6. Gestion en cas d'annulation**

En cas d'annulation de la croisière du Filleul, celui-ci perdra son code personnel et devra effectuer une nouvelle demande selon la procédure habituelle. Dans ce cas, le Parrain ne pourra pas bénéficier du crédit à bord correspondant, et le Filleul sera décompté du nombre maximum de dix (10) filleuls autorisés pour l'année 2026.

En cas d'annulation de la croisière du Parrain, celui-ci pourra récupérer les crédits à bord associés à la croisière annulée et les utiliser lors d'une future croisière.

## **7. Conditions générales complémentaires**

Les avantages du programme ne peuvent donner lieu à aucune contrepartie financière, remboursement, ni transfert à un tiers.

MSC Croisières se réserve le droit de refuser toute participation ne respectant pas les présentes conditions ou présentant un caractère frauduleux.

Les données personnelles recueillies dans le cadre du programme font l'objet d'un traitement conformément à la Politique de Confidentialité de MSC Croisières, disponible sur le site internet [www.msccroisières.fr](http://www.msccroisières.fr).

Toute participation au programme implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions.